



Sommaire

Relations bilatérales en ASEAN

Le secteur automobile en Asie du Sud-Est

Le marché automobile en ASEAN bénéficie de fortes dynamiques qui devraient conduire à la hausse des véhicules en circulation les 20 prochaines années, mais les perspectives de croissance demeurent mesurées.

Le budget 2018 de la Malaisie

La Malaisie engage l'année 2018 avec un budget de 65 Mds USD qui cherche à concilier discipline fiscale et objectifs socio-économiques de soutien aux plus modestes et d'appui aux entreprises de demain.

Point de situation économique des Philippines

Le gouvernement Duterte aborde 2018 dans des conditions idéales mais devra amplifier ses réformes pour assurer une véritable dynamique de développement.

Climat en Asie du Sud-Est : une prise de conscience encore insuffisante de l'urgence d'agir

Avec plus de 6 t CO₂ par habitant, les émissions annuelles de l'ASEAN avoisinent la moyenne mondiale. Les engagements pour leur réduction demeurent cependant bien modestes.

Présence française significative au Fintech Festival de Singapour 2017

La deuxième édition du *Singapore Fintech Festival* s'est tenue en novembre 2017 a été un immense succès et la présence française y a été particulièrement importante.

La Responsabilité Sociétale des Entreprises françaises en Birmanie

Dans le contexte culturel birman, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) peine à se démarquer de la philanthropie. Les entreprises françaises jouissent d'une bonne réputation dans ce domaine.

La Papouasie, le grand Est indonésien

Le gouvernement investit massivement pour diversifier l'économie de la Papouasie indonésienne (24% du territoire mais 1,5 % du PIB indonésien en 2016), limitée par le manque d'infrastructures et l'isolement.

Classement *Doing Business* 2018 : amélioration sensible en ASEAN

Le dernier classement *Doing Business* de la Banque Mondiale montre une amélioration sensible pour les pays de la zone, qui présentent généralement l'amélioration de l'environnement des affaires comme une priorité.

Propriété intellectuelle en ASEAN, une zone riche d'évolutions

Les plans d'actions et les réformes légales se multiplient en matière de propriété intellectuelle en ASEAN.

Annexes statistiques : prévisions 2018 (FMI ; Banque mondiale ; BAsD)

Relations bilatérales en ASEAN

Déplacement du secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères, M. Jean-Baptiste Lemoyne, au Vietnam

M. Jean-Baptiste Lemoyne était en visite au Vietnam les 24 et 25 janvier 2018. Lors de cette visite le secrétaire aura co-présidé le Dialogue Economique de Haut-Niveau, qui a permis d'aborder les projets des entreprises françaises au Vietnam, dans le contexte particulier de la réduction des financements d'aide publique au développement, d'endettement de l'Etat vietnamien et de la mise en place de plafonds de décaissement d'investissement public.

Ce dialogue a également été l'occasion de passer en revue les problématiques d'accès au marché où les irritants concernant les vins et spiritueux ont notamment été abordés, dans la perspective de l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange Union Européenne - Vietnam. Les enjeux de la lutte contre le changement climatique, des villes durables et des opportunités dans les activités de raffinages ont aussi pu être discutés par les entreprises.

Enfin le secrétaire a rencontré le **Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Vietnam, M. Pham Binh Minh**, pour renforcer les relations politiques, économiques et culturelles et inauguré le Club Santé Vietnam, qui vise à rassembler l'ensemble des acteurs de la Santé dans le pays pour faciliter les échanges d'information et les actions groupées dans ce secteur dynamique.

Lancement de l'Année de l'Innovation France – Singapour 2018

L'Année de l'innovation France-Singapour a été officiellement lancée en présence de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Mme Frédérique Vidal, et du ministre singapourien du Commerce et de l'Industrie, M. S. Iswaran, le 22 janvier à Singapour à l'occasion du *Global Young Scientists Summit*.

Ce projet vise à renforcer la collaboration entre les deux pays et à promouvoir la tenue d'événements et d'activités sur des secteurs tels que les villes intelligentes et durables, les fintech, les biotechnologies, l'aérospatial ou encore l'éducation.

A l'occasion de ce déplacement, **la Ministre a pu assister à la signature de plusieurs accords de coopération** et visiter le campus d'excellence CREATE (*Campus for Research Excellence and Technological Enterprise*), dirigé par la Fondation Nationale pour la Recherche Singapourienne (NRF).

Délégation française multipartite sur les enjeux relatifs à l'huile de palme en Malaisie et en Indonésie

Conclusion du comité franco-malaisien sur l'huile de palme co-présidé par Xavier Sticker et le ministère des Industries de plantation et des Matières premières

Une délégation française multi-parties prenantes (ministères, organismes de recherche, de développement, secteur privé), **menée par M. Xavier Sticker, ambassadeur délégué à l'Environnement, s'est rendue en Malaisie et Indonésie du 21 au 28 janvier 2018** afin d'évoquer les enjeux relatifs à l'huile de palme. Cette mission a été l'occasion de mieux appréhender les réalités de la filière huile de palme, d'échanger sur les travaux en cours aux échelles française et européenne relatifs à la lutte contre le changement climatique et la déforestation et de rappeler les attentes des consommateurs en matière de garanties de durabilité. Un dialogue renforcé a été proposé aux pays producteurs sur ces différents sujets, en particulier dans le cadre de la présidence par la France des déclarations d'Amsterdam (visant à l'élimination en Europe de la déforestation importée).

Il a été rappelé que, dans cette lutte contre le changement climatique et la déforestation, le gouvernement était par principe défavorable à toute approche discriminatoire singularisant ou taxant un produit agricole particulier, notamment dans le cadre de la politique européenne sur les biocarburants actuellement en cours de révision. Il s'agit de travailler à l'amélioration de la performance environnementale de l'ensemble des productions agricoles, aussi bien domestiques qu'importées.

Le secteur automobile en Asie du Sud-Est

Le marché automobile en Asie du Sud-Est bénéficie de dynamiques démographiques et économiques qui devraient conduire à la hausse du nombre de véhicules en circulation les 20 prochaines années. Les perspectives de croissance demeurent toutefois mesurées au regard des limitations structurelles persistantes de la région.

Une région à potentiel, où les taux d'équipements restent faibles malgré la hausse constante des ventes de véhicules neufs

Au cours des 10 dernières années, les ventes de véhicules passagers et commerciaux neufs dans la région ont augmenté deux fois plus vite que dans le reste du monde, à 6,0% par an en moyenne. L'Indonésie, la Thaïlande et la Malaisie représentaient 80% des ventes totales en 2016. Les marchés philippin et vietnamien, encore modestes, affichent toutefois une croissance rapide.

Malgré la hausse continue des ventes, les taux d'équipements demeurent faibles. Le stock de véhicules passagers ne représentait encore en 2016 que 55 véhicules pour 1 000 habitants en ASEAN, contre une moyenne mondiale à 132. Le développement des classes moyennes et la hausse du trafic de fret propulsé par le dynamisme économique régional devraient continuer de stimuler les ventes à moyen-terme. Plusieurs facteurs sont cependant susceptibles d'atténuer cette tendance, en particulier la congestion persistante des zones urbaines et la lenteur des politiques publiques visant à développer les infrastructures. A horizon 2040, l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) projette un stock de véhicules passagers de 62 millions, une progression principalement tirée par l'Indonésie (70% de la croissance) mais qui ne représenterait encore que 80 véhicules pour 1 000 habitants en ASEAN.

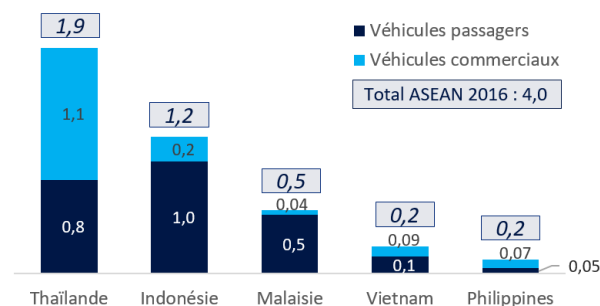
Une production régionale importante, dominée par les constructeurs japonais

L'ASEAN est une plateforme importante de production pour les constructeurs et équipementiers internationaux, dont l'installation a généralement été soutenue par l'action des autorités locales. La production cumulée de la région s'est établie à 4,0 millions d'unités en 2016, dont 2,5 millions de véhicules passagers et 1,6 million de véhicules commerciaux. Les constructeurs japonais continuent de dominer la chaîne de production régionale et s'imposent aussi bien en matière de ventes (90% de part de marché en 2016) que d'unités produites, ne laissant que peu d'espace aux constructeurs européens, américains ou chinois.

La Thaïlande est toujours le premier pays producteur avec 1,9 million unités en 2016, bien que l'Indonésie se rapproche avec 1,2 million unités produites en 2016. La Malaisie, qui représentait 14% de la production régionale en 2016, est le seul pays

d'ASEAN à disposer de constructeurs nationaux dominant le marché et la production domestiques. Si le Vietnam et les Philippines sont encore des bases industrielles automobiles secondaires, la production devrait tripler aux Philippines et doubler au Vietnam d'ici 2021.

Production de véhicules en ASEAN-5 en 2016 (M unités)



Source: ASEAN Automotive Federation

Un contexte commercial et technologique en évolution

La production et les échanges à l'échelle régionale ont été facilités par l'entrée en vigueur de l'ASEAN Trade in Good Agreement (ATIGA) en 2010 qui a permis l'abaissement des barrières tarifaires sur les importations de véhicules assemblés et les composants automobiles entre la plupart des pays d'ASEAN. Les pays tiers ne bénéficiant pas d'accords commerciaux bilatéraux *ad hoc* sont généralement soumis à des droits de douanes élevés, incitant les constructeurs souhaitant vendre en ASEAN à produire en ASEAN. La poursuite de l'intégration économique régionale, couplée aux politiques d'attractivité menées par les pays, contribue à redéfinir l'organisation des chaînes de production régionales, comme c'est le cas avec la stratégie japonaise « Thailand Plus One ». Les évolutions technologiques du secteur et l'automatisation des processus de production pourraient également conduire à des suppressions significatives d'emplois ou à leur requalification, la filière employant près de 1 million de personnes en ASEAN en 2016 selon l'Organisation internationale du travail.

A moyen terme, la hausse du nombre de véhicules en circulation devrait conduire à l'augmentation des émissions de CO2 de la région, la plupart des pays de l'ASEAN ne prévoyant pas à ce stade la mise en place de normes d'émissions ambitieuses. Pour limiter l'impact énergétique de ces évolutions et progresser le long des chaînes de valeur, certains pays tendent à promouvoir la production et l'adoption de véhicules électriques et hybrides. Les projections demeurent cependant modestes, avec un stock potentiel de 4 millions de véhicules électriques ou hybrides en ASEAN d'ici 2040 selon l'AIE, soit moins de 7% du total.

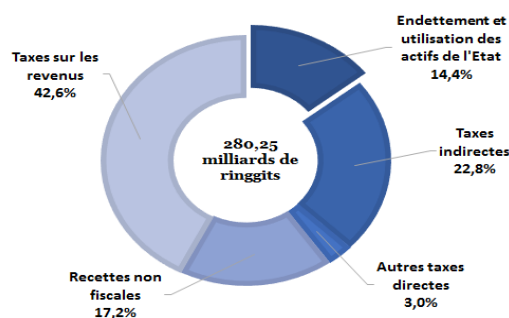
Contact : lauriane.montreuil@dgtrésor.gouv.fr

Le budget 2018 de la Malaisie

La Malaisie engage l'année 2018 avec un budget pour la nation qui cherche à concilier discipline fiscale et objectifs socio-économiques de soutien aux plus modestes et d'appui aux entreprises de demain. Le budget fédéral malaisien s'établit à 280,25 milliards de ringgits (65 Mds USD, 19,5% du PIB), en croissance de +7,5% par rapport à 2017. Il s'inscrit dans un contexte de forte reprise économique et se fonde sur une croissance annuelle entre +5,0% et +5,5%, jugée raisonnable par les agences de notation. Les autres principaux paramètres macroéconomiques sont estimés avec prudence : prix du baril de pétrole (Brent) à 52 USD (contre 50 USD en 2017), inflation entre +2,5% et +3,5%, taux d'intérêt à 3,0% et taux de change du dollar à 4,35 ringgits. En ligne avec la consolidation conduite depuis 2010, le déficit budgétaire serait ramené en 2018 à -2,8% du PIB (contre -3,0% en 2017 et -3,2% en 2016).

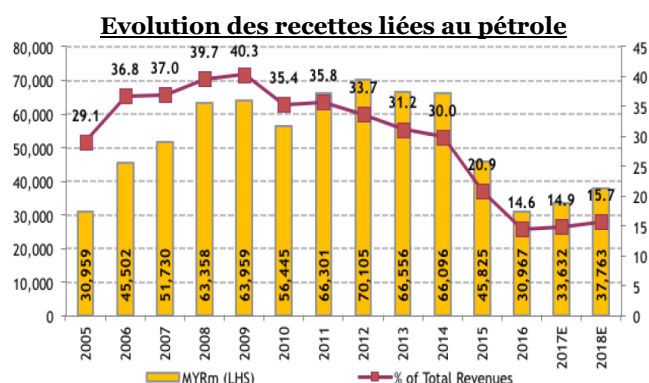
Les recettes budgétaires malaisiennes sont moins sensibles au secteur pétrolier

La structure des ressources reste stable et le budget de l'Etat est financé à 85% par les taxes et autres recettes, 15% par l'endettement et la valorisation de certains actifs de l'Etat.



Le budget 2018 s'appuie sur des **recettes fiscales estimées à 239,9 Mds MYR** (16,6% du PIB), en hausse de +6,4% par rapport à 2017 (225 Mds MYR, 16,8% du PIB). Sur ce total, les taxes directes représentent 53% et s'établissent à 127,7 Mds MYR, en hausse de +6,7%. La *Companies Income Tax* (72,5 Mds MYR) et les impôts sur les revenus de 7,2 millions de ménages (32,2 Mds MYR) représentent l'essentiel de la collecte (43,5% des recettes fiscales). En hausse de +5,6%, les recettes indirectes (63,8 Mds MYR), résultent principalement de la TVA à 6% (43,8 Mds MYR, 18,3% des recettes).

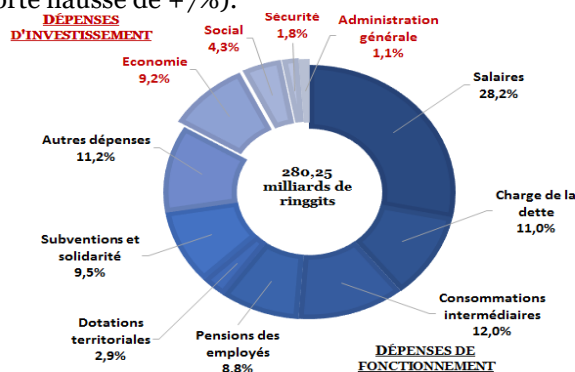
Les ressources tirées du pétrole se stabilisent à 15% des recettes budgétaires et sont estimées à 37,8 Mds MYR en 2018 (+5,4%). Elles résultent du (i) **dividende de Petronas** (19 Mds MYR, +18%) ; (ii) de la **Petroleum Income Tax** (11,4 Mds MYR, +4,6%) ; (iii) des **royalties** prélevées sur les opérateurs étrangers (4,1 Mds MYR, +6,6%) ; (iv) de **taxes à l'export** (1,1 Mds MYR, +18,8%), et (v) des revenus tirés de la *Malaysia-Thailand Joint Authority* (2,2 Mds MYR, +10%).



Source : Ministère des finances, Maybank

Les dépenses budgétaires mettent l'accent sur les besoins sociaux, en particulier l'éducation supérieure, la santé et le logement

Le budget 2018 est consacré à 85% aux dépenses de fonctionnement, en hausse de 6,5%. Celles-ci s'établissent à 234,3 Mds MYR (16,2% du PIB) et sont principalement imputables à des dépenses fixes ou non arbitrables : salaires, pensions, charge de la dette (en forte hausse de +7%).



Dans cet ensemble, **l'Etat fait le choix de la stabilité relative de la masse salariale de la fonction publique** (79,1 Mds MYR, +0,4%), les pensions évoluant au rythme de l'inflation (24,5 Mds MYR, +3,8%). L'effort porte sur les subventions à caractère social, en hausse de +15% à 26,5 Mds MYR, notamment pour compenser les coûts croissants des transports et de l'électricité. Un effort singulier est porté dans le domaine de l'éducation supérieure, dont le programme de bourses « MARA » voit son enveloppe croître de 70% à 2,5 Mds MYR.

Si les dépenses nettes d'investissements restent stables à 46,0 Mds MYR (+0,2%) et concentrées sur le développement économique (26,3 Mds MYR), **l'Etat procède à des réallocations**, notamment au bénéfice du secteur de la santé (1,9 Mds MYR, +25%), pour la construction de nouveaux hôpitaux) et du logement social (1,1 Mds MYR, +34%). Le budget d'équipement de la police et de l'armée reste stable à 5,2 Mds MYR. Enfin, de nouvelles mesures fiscales sont introduites pour soutenir l'« industrie 4.0 », l'économie numérique, les services financiers et le tourisme.

Contact : arnaud.boulangier@dgtresor.gov.fr

Point de situation économique des Philippines

L'économie des Philippines, grand émergent de 100 millions d'habitants, est sur une trajectoire de croissance soutenue et régulière de 6,6% en moyenne depuis 2012. Le gouvernement Duterte aborde l'année 2018 dans des conditions idéales mais devra amplifier ses réformes pour assurer une véritable dynamique de développement.

Une conjoncture dynamique et des marges de politique économique considérables

La croissance du PIB des Philippines s'est établie à 6,7% en 2017, après 6,9% en 2016, tirée essentiellement par la consommation privée et l'investissement. Le gouvernement dispose de marges budgétaires significatives et s'est fixé un objectif de 3% de déficit pour les années 2017 à 2020.

Après plus de dix ans d'efforts continus, le pays figure parmi les moins endettés d'Asie du Sud-Est et connaît une situation de plein-emploi et d'inflation sous contrôle. Malgré une forte croissance du crédit, de l'ordre de 15-20%, le secteur financier demeure relativement peu risqué. Les autorités détiennent par ailleurs des réserves de change conséquentes pour amortir les chocs externes, en particulier les sorties de capitaux. **Le principal risque économique de court terme est celui de la « surchauffe », qui devrait amener la banque centrale BSP à augmenter son taux directeur en 2018.**

Le FMI prévoit dans son dernier rapport de mission de novembre **une croissance du PIB de 6,7% en 2018**. Fitch a relevé le 11 décembre sa notation pour les Philippines de BBB- à BBB avec perspective stable. Pour autant, la croissance économique est plus fragile qu'il n'y paraît. Elle reflète davantage des facteurs conjoncturels favorables (reprise du commerce mondial, abondance de financements extérieurs, accélération de la croissance mondiale qui se reflète en particulier dans la hausse des transferts des migrants) qu'une réelle dynamique de rattrapage des niveaux de vie.

Des blocages structurels importants en particulier dans les infrastructures

Malgré des financements abondants, notamment des bailleurs extérieurs, le déficit d'infrastructures depuis des dizaines d'années freine l'ensemble de l'activité. Le stock de capital public s'établit à 35% du PIB en 2016, soit moins de la moitié de la moyenne des autres pays d'Asie du Sud-Est. Le pays est noté 113ème sur 137 pays pour la qualité de l'ensemble de ses infrastructures dans le dernier rapport du *World Economic Forum*. Selon une étude de 2017 de l'Agence de coopération japonaise JICA, la congestion coûterait par exemple à l'économie

philippine près de 4,1 Mds de pesos par jour, soit l'équivalent de quasiment 10% du PIB sur l'année 2016.

D'après un sondage annuel réalisé auprès de chefs d'entreprise pour le *World Economic Forum*, **les trois facteurs les plus problématiques pour les affaires aux Philippines sont depuis des années: 1-une administration inefficace, 2-une offre inadéquate d'infrastructures et 3-la corruption.**

Faute de stratégie économique impulsée par l'Etat, l'économie est tirée par des services (en particulier les centres de téléopérateurs) dont les gains de productivité sont limités. Une industrie de composants électroniques existe mais sur des segments de faible valeur-ajoutée (assemblage). L'agriculture est encore très peu mécanisée, si bien que le pays dépend encore de ses importations de riz ou de produits de la mer pour sa consommation courante. Au final, **quelques grands conglomérats se partagent l'essentiel de l'activité, sans véritable incitation à innover.** En témoigne le faible développement des *fintech*, alors que plus de 70% de la population n'a pas de compte en banque et que l'âge moyen est de 25 ans...

Duterte et son programme « Build, Build, Build »

Le gouvernement du président Duterte, élu en juin 2016, a mis en place un ambitieux programme d'investissements en infrastructures, qui devront représenter 5,4% du PIB en 2017, contre 3,5% réalisés en 2016. Pour accélérer les constructions, **le gouvernement s'appuie sur une nouvelle conception des partenariats publics-privés, les PPP « hybrides »**: le secteur public finance en propre et construit les infrastructures, pour ensuite déléguer aux enchères la maintenance et l'exploitation au secteur privé. Cela doit permettre d'éviter les retards constatés dans le passé dû aux nombreux conflits juridiques privés.

Le président Duterte a également annoncé une **libéralisation quasiment totale de l'économie d'ici 2019**, alors que les IDE entrants restent bien inférieurs aux pays voisins. Ceux-ci pourraient néanmoins être freinés par les répercussions sécuritaires et diplomatiques de la lutte sans relâche menée par le président contre le narcotrafic, en proie à toutes les dérives.

Le **réchauffement des relations diplomatiques avec la Chine** a déjà commencé à rendre la destination plus attractive auprès des touristes chinois, mais butera inévitablement sur la faiblesse persistante des... infrastructures.

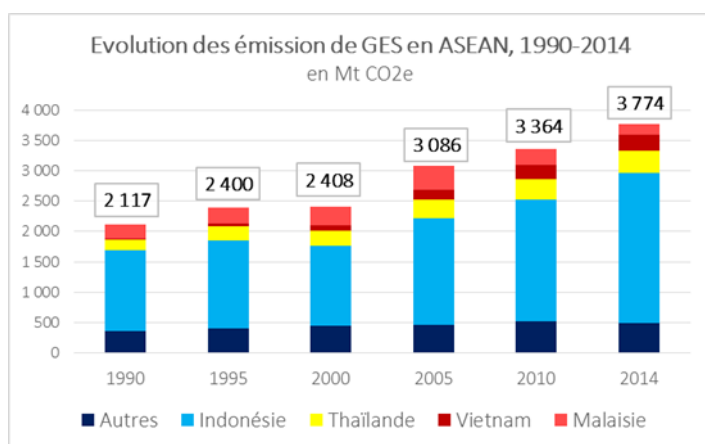
Contact : antoine.abel@dgtresor.gouv.fr

Climat en Asie du Sud-Est : une prise de conscience encore insuffisante de l'urgence d'agir

Avec plus de 6 t CO₂/hab chaque année, les émissions de l'ASEAN avoisinent la moyenne mondiale ... mais la région produit 2,5 fois moins de richesse par personne

Parmi ces émissions de gaz à effet de serre (GES), ce sont surtout celles liées à l'usage des sols et à la foresterie qui interpellent : signe que le stock de carbone contenu dans les sols et les végétaux, notamment les forêts, a diminué à un rythme sans cesse croissant, ces émissions augmentent en volume depuis 25 ans. Elles représentaient en 2014 près de 45% du total de l'ASEAN et plus de la moitié des émissions mondiales nettes de ce secteur (contre 30% en 1990). Des approximations (évolutions du secteur forestier, feux de tourbière ...) peuvent laisser craindre que ces émissions soient encore sous-évaluées.

S'agissant des émissions dues à l'énergie (électricité, transports, industrie, ...), elles ont crû d'environ 70% depuis 2000, au même rythme que la consommation d'énergie primaire, alimentée par la croissance économique dynamique (+5%/an) et l'urbanisation. La production électrique et l'accès des populations à l'énergie en ASEAN sont toutefois plus faibles que la moyenne mondiale, laissant augurer une demande encore dynamique à l'avenir. La production d'électricité demeure plus intensive en carbone que la moyenne mondiale, compte tenu d'un recours massif aux énergies fossiles, et l'efficacité énergétique est négligée.



Des engagements bien modestes de moindre progression des émissions de GES

Après avoir tous signé et ratifié l'accord de Paris, les pays de l'ASEAN ont pour la plupart confirmé leurs engagements. Toutefois, les ambitions semblent bien modestes à ce stade : il ne s'agit que de moindres progressions et **aucun pays, pas même les plus développés ni les plus forts émetteurs, ne s'engage à faire baisser ses émissions en valeur absolue d'ici 2030.**

S'agissant des émissions liées à l'énergie, elles devraient même croître de plus de 75% en valeur absolue d'ici 2040 en ASEAN selon l'agence internationale de l'énergie (AIE) qui a tenu compte des engagements pris. La région devrait en effet continuer de s'appuyer fortement sur des combustibles fossiles, en premier lieu le charbon (44% du mix électrique en 2040, 40% de la croissance de l'offre), car il est abondant, peu coûteux et de surcroît soutenu parfois par des financements chinois et japonais. Le gaz jouerait un rôle amoindri (23% du mix électrique en 2040). La demande en pétrole devrait croître de 40%, portée par l'augmentation du parc automobile (+2/3, pour atteindre 62 millions de véhicules). La part des énergies renouvelables devrait quant à elle rester stable à 25% dans le mix énergétique total, mais en augmentant de 21 à 30% dans le mix électrique.

Des scénarios alternatifs qui supposent une réorientation des investissements

Il existe des alternatives bien plus cohérentes avec l'objectif d'une hausse mesurée des températures : détaillées par l'AIE, l'OFCE, ou encore la BASD, elles permettraient de réduire fortement les émissions de GES liées à l'énergie en 2040 par rapport au scénario qui se dessine, tout en soutenant le développement économique et social attendu et en apportant des bénéfices complémentaires (qualité de l'air, réduction de la facture énergétique et des importations de produits pétroliers). **Elles nécessitent des investissements à peine supérieurs mais surtout une réorientation forte en faveur des sources peu carbonées,** également présentes en abondance (solaire, géothermie, éolien), des incitations publiques ciblées et des efforts accrus d'efficacité énergétique (industrie, transports, bâtiments).

Même si des avancées substantielles ont été enregistrées sur des secteurs spécifiques dans la plupart des pays (approche multisectorielle et taxe carbone à Singapour, solaire et efficacité énergétique en Thaïlande), **aucun n'assume aujourd'hui un rôle d'entraînement à l'échelle régionale qui soit à la hauteur des enjeux.** S'il est légitime que certains se concentrent en priorité, au regard de leur profil d'émissions et de leur exposition aux risques, sur l'adaptation et/ou sur l'accès universel à l'énergie, des doutes forts existent sur la capacité du principal émetteur, l'Indonésie, à mettre en œuvre ses engagements, même modestes.

Alors qu'une impulsion forte serait requise pour se détacher des tendances passées, les signaux envoyés à ce stade sont décevants. Ils conditionnent pourtant fortement le profil d'émission des années à venir de l'ASEAN dans son ensemble.

Présence française significative au Fintech Festival 2017 de Singapour

Sous l'impulsion des autorités, Singapour s'est imposée en deux ans comme une référence mondiale en matière de Fintech et d'innovation dans le secteur financier. Afin d'offrir une vitrine internationale à cette ambition, Singapour a décidé d'organiser le *Singapore Fintech Festival*, dont la deuxième édition s'est tenue en novembre 2017. Comme attendu, celle-ci a été un immense succès et la présence française y a été particulièrement importante.

Le développement du secteur Fintech est une composante essentielle de l'ambition de Singapour de devenir une « Smart Nation »

Les autorités, en particulier l'Autorité Monétaire de Singapour (MAS), cherchent ainsi à favoriser l'émergence d'un *Smart Financial Center* dans lequel l'usage de la technologie sera généralisé pour accroître l'efficacité des acteurs, créer de nouvelles opportunités et permettre une meilleure gestion des risques. La cité-Etat est d'ailleurs exposée aux bouleversements de modèle annoncés par l'émergence des Fintech et a choisi d'adopter une approche résolument proactive en s'emparant tôt du sujet. Pour rappel, le secteur financier compte pour 12% du PIB de Singapour.

De nombreuses mesures ont été prises par la MAS dès 2016 pour accélérer le développement du secteur Fintech. A titre d'exemple : (i) le lancement d'un plan de développement de l'écosystème Fintech sur cinq ans, financé à hauteur de 225 M SGD ; (ii) la mise en place d'un lieu d'expérimentation temporaire pour des activités non couvertes par la régulation actuelle, le « bac-à-sable réglementaire » (*sandbox*) ; (iii) la création d'un Fintech Innovation Lab ; (iv) le lancement de plusieurs projets utilisant la technologie Blockchain en matière de paiements interbancaires et de *trade finance* ; (v) la signature d'une quinzaine d'accords de coopération avec des homologues banque centrale ou régulateur à travers le monde (dont l'ACPR et l'AMF).

Parmi ces mesures prises par la MAS, l'organisation du *Singapore Fintech Festival* est celle qui a donné le plus de visibilité à la cité-Etat. La première édition s'est tenue en novembre 2016 : elle avait réuni plus de 13 000 participants venant de 60 pays et avait servi de plateforme d'annonces pour la MAS. La seconde édition, en novembre 2017, marque une étape décisive dans le positionnement de Singapour comme une référence internationale en matière de Fintech et d'innovation dans le secteur financier. Cette édition a été un immense succès, réunissant plus de 30 000 participants venant de plus de 100 pays et a bénéficié d'une couverture médiatique exceptionnelle. L'originalité de cet événement tient notamment dans la diversité des formats proposés tout au long de la semaine de festival : journée portes ouvertes des Labs établis à Singapour, trois jours de débats / conférences,

concours de start-up, *Investor Day* permettant à des Fintech de rencontrer des investisseurs, etc.



Christine Lagarde et Sopnendu Mohanti (droite) avec les membres du Service Economique Régional et de Business France Singapour lors du Fintech Festival de Singapour

La présence française sur le Singapore Fintech Festival 2017 a été significative

Une série de délégations sont ainsi venues de France : (i) une délégation de la Banque de France et de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution composée du premier sous-Gouverneur Le Lorier (intervention lors d'un panel), de Nathalie Beaudemoulin (Responsable du pôle Fintech / Innovation, ACPR) et de Thierry Bedoin (*Chief Digital Officer*, Banque de France) ; (ii) une délégation d'entreprises menée par Business France ; (iii) une délégation de Finance Innovation dont sa responsable, Joëlle Durieux. En outre, parmi les vingt finalistes du concours de start-ups se trouvaient une start-up française et deux start-up basées à Singapour et créées par des Français. Business France avait également mis en place un « *Corner France* », sponsorisé par AXA, qui a notamment reçu la visite de : (i) la Directrice générale du FMI, Christine Lagarde, accompagnée du Directeur général de la MAS, Ravi Menon, et de son *Chief Fintech Officer*, Sopnendu Mohanti ; (ii) de l'Ambassadeur de France à Singapour, Marc Abensour ; (iii) du premier sous-Gouverneur de la Banque de France. Il s'agit enfin de noter que CA CIB et BNP Paribas faisaient partie des sponsors officiels de l'évènement.

L'Ambassade de France a pleinement contribué au succès de cette présence française. En particulier, en marge de la semaine de festival, le Service économique régional et Business France ont co-organisé (avec la Chambre de Commerce et la French Tech), dans les locaux de la Société Générale, un événement dédié à la promotion de l'écosystème Fintech français. Cet événement a notamment été l'occasion pour Finance Innovation de signer un accord de coopération avec la *Singapore Fintech Association*.

Contact : clement.bourgey@dgtresor.gouv.fr
lauriane.montreuil@dgtresor.gouv.fr

La Responsabilité Sociétale des Entreprises en Birmanie

Dans le contexte culturel birman, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) peine à se démarquer de la philanthropie. L'arrivée importante depuis 2011 d'investisseurs étrangers soumis aux standards internationaux favorise toutefois le développement d'une RSE à plusieurs vitesses. Les importants programmes de RSE engagés par plusieurs entreprises françaises permettent à la France de jouir d'une bonne réputation dans ce domaine.

Le développement d'une RSE à plusieurs vitesses en Birmanie

La RSE en Birmanie reste encore très souvent appréhendée par les grands groupes birmans et les autorités locales sous l'angle de la philanthropie. Héritage de la tradition bouddhiste du pays, en 2016, la Birmanie était classée pour la troisième année consécutive pays le plus généreux au monde par le *Charities Aid Foundation World Giving Index*, en raison notamment de la très forte pratique de la donation (91% de la population).

Les entreprises étrangères en Birmanie pratiquent la RSE dite « 1.0 » qui consiste à sécuriser l'acceptabilité de leurs opérations et à gérer leur image auprès des communautés.

Selon le Myanmar Center for Responsible Business (MCRB), certaines entreprises s'exemptent du paiement de leurs impôts sous prétexte qu'elles consentent à des dons, dans un pays où la perception de la corruption est encore élevée (133e sur 140 selon le *Global Competitiveness Report 2016*). Les insuffisances budgétaires dans les secteurs de la santé et de l'éducation favorisent la mise en place de services publics sous forme de donations (construction d'hôpitaux, d'écoles, de stades).

Le cadre réglementaire « flou » de la RSE en Birmanie pour les entreprises étrangères

Il n'existe pas de cadre réglementaire pour la RSE en Birmanie. S'est mise en place une coutume légale sous l'influence de la *Myanmar Investment Commission* incitant les investisseurs étrangers à allouer de 1 à 5% de leur chiffre d'affaire à la RSE, même pour des projets à faible impact social. La plupart des acteurs occidentaux, dont l'EuroCham, décrivent ce quasi impôt contraire à l'esprit volontariste de la RSE. A noter que la nouvelle *Myanmar Investment Law* de 2016 requiert désormais un certain niveau de responsabilité de la part des investisseurs mais le contenu réel de cette nouvelle obligation légale reste toujours à préciser.

Les promoteurs de la RSE en Birmanie

Les initiatives de RSE prises à ce jour sont le fait d'un nombre encore limité d'entreprises privées étrangères et birmanes, d'associations

et de quelques Chambres de commerce. Plusieurs groupes de discussions se sont constitués pour faire évoluer la notion de RSE, notamment le *CSR Advocacy Group* sous l'égide de l'EuroCham et le *Responsible Investment Working Group* sous la présidence conjointe de l'*Australian-Myanmar Chamber of Commerce* et du MCRB. Les publications qui ont suivies, respectivement « *White Book 2017, Trade & Investment Policy Recommendations* » et « *Incentivising Shared Value* », militent en faveur d'une RSE « 2.0 », également dénommée *Create Shared Value*, intégrée aux activités de l'entreprise (logistique, ressources humaines etc.). La Chambre Européenne envisage dès 2018 d'encourager le partage de bonnes pratiques par des actions concrètes.

Les entreprises françaises en Birmanie, des investisseurs responsables

La qualité d'investisseur responsable dont jouissent les groupes européens constitue un argument commercial dans la négociation de leurs contrats.

La RSE pratiquée par les entreprises françaises bénéficie d'une image positive auprès des Birmans en partie grâce aux activités de TOTAL, acteur local historique et influent. Le lancement de son important programme RSE dès 1995 assure une bonne visibilité de ses actions essentiellement concentrées dans la zone du gazoduc qu'opère TOTAL à Yadana. L'entreprise a plus récemment élargi son activité RSE en souscrivant à des normes internationales volontaires comme les *Voluntary Principles on Security and Human Rights* ou en soutenant la candidature du pays à l'*Extractive Industries Transparency Initiative*.

Récemment, les activités RSE des acteurs français s'orientent dans la formation professionnelle et le développement des ressources humaines en réponse à un besoin pour une main d'œuvre qualifiée. TOTAL a établi un centre de formation de soudure pour le renforcement technique du secteur gazier ainsi qu'un partenariat entre l'Université de Lorraine et l'Université de technologie de Rangoun pour améliorer la qualité des cours qui y sont dispensés. SCHNEIDER ELECTRIC prévoit le lancement de plusieurs centres d'excellence pour former des électriciens qualifiés en milieu rural. L'activité de la Chambre de Commerce France Myanmar se concentre également sur le développement des ressources humaines, le portage salarial et l'aide au recrutement.

Contact : julien.camoin@dgtrésor.gouv.fr

La Papouasie, le grand Est indonésien

La Papouasie indonésienne (Papua Barat et Papua) couvre 24% du territoire mais représente 1,5% du PIB de l'Indonésie en 2016. Malgré d'abondantes ressources naturelles, l'économie locale est limitée par le manque d'infrastructures et l'isolement. Au-delà du cas « Freeport », le gouvernement investit massivement pour diversifier l'activité de la région.

Une économie isolée riche en ressources naturelles

Située à 5 000 km de Java, la Papouasie a longtemps été isolée du reste du pays. Les provinces de Papua Barat et Papua font parties des dernières provinces à avoir rejoint l'Indonésie en 1969. Le territoire papou – couvert en grande partie par la forêt – compte peu d'habitants (environ 4 millions, dont 2,3 millions d'actifs) appartenant à 257 ethnies différentes et vivant à 70% hors des agglomérations de l'île.

Son économie (13,2 Mds USD de PIB en 2016) est dominée par le secteur primaire. L'extraction minière et la production d'hydrocarbure sont le premier contributeur au PIB (31% de l'activité). La région abrite en effet 50% des réserves de cuivre du pays, 25% de celles d'or et 15% de celles de gaz. L'agriculture joue également un rôle important, contribuant à hauteur de 12% au PIB régional et employant deux tiers de la population active. Les principales cultures sont l'huile de palme, la noix de coco, le sago (racine) et la noix de muscade. L'activité est enfin soutenue par les dépenses publiques et des organisations à but non-lucratif qui génèrent respectivement 30 et 20% du PIB. Les deux provinces de la Papouasie ont reçu 950 M USD de transferts publics en 2016, faisant de la région l'une des mieux dotées du pays par rapport à sa population. Ces transferts reflètent la priorité que lui accorde le gouvernement actuel.

Une zone prioritaire dépendante des investissements étrangers

Le gouvernement Jokowi a fait du désenclavement de la région une priorité : 4 des 35 projets prioritaires à l'échelle nationale pour 2019 y sont localisés. Le réseau de transports terrestres papou ne représente que 5% du réseau national, les ports de la région sont en marge des routes maritimes mondiales et il n'y a pas d'aéroport international. L'isolement de l'archipel freine le développement du commerce et les échanges avec le reste du territoire (moins de 2% des échanges nationaux). Depuis 2015, dans le cadre de la stratégie *Sea Toll Road* du Président pour faire de l'Indonésie un axe maritime global, le port de Sorong fait partie du projet d'autoroute maritime avec 5 autres grands ports (Medan, Jakarta, Surabaya, Makassar et Batam). Il vise à développer des hubs portuaires internationaux et à réduire les coûts logistiques. Quant aux infrastructures terrestres en Papouasie, la

construction d'une route Trans Papua, reliant Sorong à Jayapura (4300 km) devrait s'achever en 2018.

Les investisseurs privés sont présents mais limités au secteur minier et aux hydrocarbures. La Papouasie compte pour moins de 2% des investissements indonésiens et 6% (1,7 Md USD) des IDE en Indonésie. En dépit des initiatives locales pour attirer les investissements (zones économiques spéciales), les obstacles demeurent importants : déficit d'infrastructures de base, manque de main d'œuvre qualifiée et difficulté à acquérir des terrains.

« L'affaire Freeport » illustre la dépendance de la région aux acteurs étrangers pour la mise en valeur de ses richesses. La société américaine Freeport Mc Moran exploite actuellement dans la province de Papua la plus grande mine d'or et la troisième plus grande mine de cuivre du monde. Elle représente à elle-seule 95% de la production de minerais de la région et 30% de son PIB. Depuis la nouvelle loi de janvier 2017 sur les permis d'exploitation pour le secteur minier, l'entreprise cherche à obtenir un IUPK (permis spécial d'exportation obligatoire) pour exporter des minerais bruts sous certaines conditions : renouvellement du permis tous les 6 mois, obligation d'investir dans la construction de fonderies et vente progressive des parts de l'entreprise au gouvernement (51% après 10 ans de production). L'Etat reproche à Freeport de ne pas investir dans la construction d'une fonderie prévue initialement pour 2022 et a suspendu les négociations provisoirement.

Trouver un modèle de développement équitable et durable

Le taux de pauvreté atteint 27% de la population en 2016 (11% pour l'Indonésie) : il est 7 fois plus élevé dans les zones rurales que dans les quelques zones urbaines. Malgré des progrès (+3% depuis 2013), l'IDH de la région (60,1 en 2016) reste loin de la moyenne nationale (70,2 en 2016). Cela est dû principalement à un fort taux d'analphabétisme, qui atteint 15% de la population en 2016. Afin de le réduire, la région bénéficie d'aides multilatérales.

L'enjeu environnemental occupe une place croissante pour la région dont la biodiversité est l'une des plus riches au monde. L'archipel de Raja Ampat est une destination phare pour les plongeurs du monde entier et l'une des dix destinations touristiques prioritaires pour le gouvernement ; mais le manque d'infrastructures de transport et de logement ralentit le développement du tourisme. L'un des enjeux pour la région est de développer un tourisme « responsable » afin de ne pas mettre en péril ses joyaux. Elle est appuyée dans cet effort par les institutions internationales (BM).

Contact : jean-hippolyte.feildel@dgtrésor.gouv.fr

Classement *Doing Business* 2018 : amélioration sensible en ASEAN

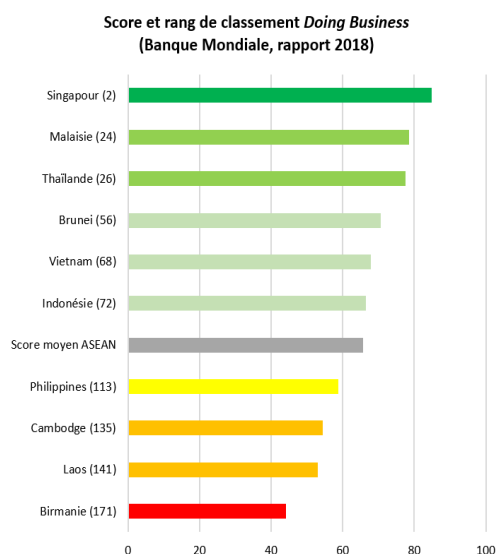
L'amélioration de l'environnement des affaires est généralement présentée comme une priorité par les pays de l'ASEAN. Le dernier classement « *Doing Business* » de la Banque Mondiale montre une amélioration sensible pour les pays de la zone et éclaire sur les différences entre chaque pays.

L'attractivité de l'environnement des affaires s'améliore globalement mais des disparités importantes existent

Le rapport *Doing Business* 2018¹ (publié en octobre 2017) permet de constater que tous les pays de la région ont vu leur score progresser depuis un an (mais pas forcément leur rang de classement) et que la hiérarchie est restée inchangée au sein de la région.

Le rapport met toutefois en avant la persistance de fortes disparités dans la région. Singapour se classe au 2^{ème} rang du classement tandis que la Birmanie se situe à la 171^{ème} place (sur 190). Entre ces deux extrêmes, quatre sous-groupes se dégagent : la Malaisie (24) et la Thaïlande (26) se situent dans le premier quart du classement ; le Brunei (56), le Vietnam (68) et l'Indonésie (72) sont de le deuxième quart et obtiennent un score supérieur à la moyenne régionale ; les Philippines (113) sont au-delà de la 100^{ème} place ; le Cambodge (135) et le Laos (141).

Une comparaison avec des pays d'autres régions permet de mieux situer les pays de l'ASEAN. La Malaisie et la Thaïlande se classent ainsi devant la France (31). Parmi les pays dits « à revenu moyen supérieur », la Malaisie se classe en 2^{ème} position devant la Thaïlande (3). Parmi les pays dits « à revenu moyen inférieur », le Vietnam se classe en 6^{ème} position, devant l'Indonésie (8), les Philippines (25), le Cambodge (34), le Laos (36) et la Birmanie (47).



¹ Il évalue l'attractivité de l'environnement réglementaire et son application effective dans 190 économies, en se fondant sur l'analyse de dix indicateurs liés à la vie des affaires

Les dynamiques des pays en matière de classement sont très variables

Singapour n'est pas parvenu à retrouver la très symbolique 1^{ère} place du classement perdue il y a un an au profit de la Nouvelle-Zélande. Ce classement participe de la réputation de la cité-Etat et de son attractivité en tant que *hub* régional permettant ensuite aux entreprises d'opérer dans la zone.

La Malaisie perd une place tandis que la Thaïlande réintègre le top 30, après un net décrochage il y a quelques années. Cet objectif était d'ailleurs publiquement affiché par les autorités ; la Thaïlande est le deuxième pays ayant le plus progressé sur l'année au niveau mondial.

Le Brunei continue son impressionnante ascension, le Sultanat étant une nouvelle fois désigné comme le pays ayant le plus progressé sur l'année au niveau mondial. Les autorités font de l'amélioration du climat des affaires un axe central de leur stratégie de diversification de l'économie et visent le top 20 du classement.

Le Vietnam gagne 14 places, confirmant ainsi la stratégie gouvernementale visant à rendre l'économie vietnamienne plus compétitive. Le pays a poursuivi ses réformes, avec notamment une simplification et un allègement des formalités douanières et une simplification du paiement des taxes et impôts.

L'Indonésie renforce sa place dans le top 100 – intégré il y a un an – en gagnant 19 places. Cette nouvelle progression est le résultat de la stratégie *pro-business* du gouvernement dont l'amélioration du climat des affaires est une priorité, avec l'objectif ambitieux d'intégrer le top 40 du classement. Au contraire, les Philippines – dont le score ne progresse que très légèrement – reculent nettement au classement et se retrouvent désormais au niveau du Swaziland.

Le rang de classement du Cambodge est quasi-stable depuis 5 ans tandis que celui du Laos est en recul depuis trois ans après une forte progression lors des classements 2014 et 2015. Les derniers rapports Article IV du FMI identifient d'ailleurs l'amélioration du climat des affaires comme un élément clé pour les deux pays. La Birmanie, qui n'a fait son apparition dans ce classement qu'en 2014, a connu une nette progression en 2016 mais n'a pas confirmé depuis.

A partir d'une note rédigée avec Evelyne Banh

Contact : clement.bourgey@dgtrésor.gouv.fr

Propriété Intellectuelle en ASEAN, une zone riche d'évolutions

Depuis quelques années, les plans d'actions et les réformes légales se multiplient en matière de Propriété Intellectuelle (PI) en ASEAN. En voici quelques illustrations pour l'année 2017.

Intellectual Property Hub Master Plan à Singapour

Singapour, avec un IP Hub Master Plan, plan décennal lancé en 2013 veut devenir le Hub de la PI en Asie grâce notamment à son environnement des affaires fort appréciable pour les entreprises.

Ce plan d'action a identifié 3 champs stratégiques pour Singapour, à savoir: (i) Un pôle pour les transactions et la gestion de la propriété intellectuelle; (ii) Un hub pour les dépôts de PI de qualité; et (iii) Un centre de résolution des conflits de PI.

Ce plan a été revu en 2017 pour lancer en particulier en avril un fonds d'investissement, Makara Innovation Fund, de l'ordre de 1 milliard de dollars par l'IPOS, l'Office de Propriété Intellectuelle en partenariat avec Makara Capital à destination de 10 à 15 entreprises innovantes à fort potentiel de croissance. L'IPOS, a également signé un partenariat fin août 2017 avec DELOITTE pour aider 100 entreprises à commercialiser leur PI.

Les autres pays de la région ne sont pas en reste

La Thaïlande a lancé une feuille de route en matière de PI sur 20 ans à l'été 2016 dans le cadre de la Politique 4.0 du pays. **L'Indonésie a, tout comme le Vietnam, entamé des discussions pour définir un plan national stratégique** en matière de PI à court terme.

En matière de lutte anti-contrefaçon, on peut noter en Thaïlande la dernière loi sur les Douanes prévoyant explicitement des amendes pour les produits contrefaisants en transit ou en transbordement. Les différents efforts du pays pour renforcer la lutte anti-contrefaçon ont été reconnus dernièrement par les Etats-Unis. Cette reconnaissance s'est traduite par une sortie récente du pays de leur liste dite « *Priority Watch List* » et un nouveau classement dans un niveau inférieur, dit « *Watch List* » au côté du Vietnam. En Indonésie, la récente réforme sur les Douanes, prévoit notamment un registre de droits de PI pour lutter plus efficacement contre la contrefaçon.

Modifications législatives

Du côté des législations, de nouvelles dispositions légales sont entrées également en vigueur le 30 octobre 2017 pour les brevets et les « design » enregistrés à Singapour. Les modifications de la loi sur les brevets portent notamment sur l'élargissement et allongement de la période de grâce à 12 mois, des changements sur l'examen dit supplémentaire, des modifications des directives

d'examen pour clarifier la distinction entre une invention et une découverte dans le cas des produits isolés de la nature et sur l'évaluation de modifications apportées après délivrance. En matière de « design » enregistré, les nouvelles dispositions légales portent notamment sur l'introduction d'une nouvelle catégorie pour apporter une protection à des créations virtuelles. De plus le produit sur lequel est appliqué le « design » n'a plus à être forcément fabriqué par un processus industriel, une fabrication manuelle est envisageable. En outre un créateur devient par défaut le propriétaire des droits sur le « design » créé dans le cadre d'une œuvre de commande. La période de grâce a également été élargie et allongée à 12 mois.

La Birmanie, de son côté, devrait disposer d'une « vraie » loi sur les Marques courant 2018.

Enfin, les entreprises françaises peuvent plus facilement envisager des dépôts de marques en Thaïlande et en Indonésie depuis quelques semaines grâce à l'entrée en vigueur du Système de Madrid (marques internationales) dans ces pays.

Ces initiatives des pays de l'ASEAN visent non seulement à rassurer les investisseurs étrangers mais ont également pour but d'inciter les entreprises locales à s'approprier et utiliser les outils juridiques à disposition, une étape indispensable au développement économique de ces pays sur le long terme.

Contact : stephanie.leparmentier@dgtresor.gouv.fr

Annexes statistiques : prévisions 2018 (FMI, BM, BAsD)

	Indonésie	Malaisie	Philippines	Singapour	Thaïlande	Vietnam	ASEAN-6
Population (millions)	265,3	32,5	108,4	5,7	69,2	94,6	575,7
PIB (Mds USD)	1 092,1	340,9	357,8	316,9	466,6	234,7	2 809,0
PIB / habitant USD	4 116,4	10 489,6	3 300,9	55 231,4	6 744,8	2 481,5	4 883,6
Croissance (%)	5,3%	4,8%	6,7%	2,6%	3,5%	6,3%	4,9%
Inflation moyenne (%)	3,9%	2,9%	3,0%	1,3%	1,0%	4,0%	2,9%
Investissement (% PIB)	34,2%	25,4%	26,5%	25,6%	24,1%	26,8%	28,9%
Épargne (% PIB)	32,4%	27,6%	26,2%	45,1%	32,2%	28,2%	32,2%
Solde courant (% PIB)	-1,8%	2,2%	-0,3%	19,5%	8,1%	1,4%	3,3%
Exportations de biens (Variation (%) du volume)	3,97%	3,4	5,65%	4,2	3,3	11,0	2,4
Importations de biens (Variation (%) du volume)	2,51%	3,1	7,26%	4,4	5,7	10,9	2,8
Dépenses publiques (% PIB)	16,8%	22,0%	20,2%	19,6%	24,2%	28,9%	20,4%
Recettes publiques (% PIB)	14,3%	19,3%	19,2%	21,1%	22,5%	23,1%	18,4%
Solde public (% PIB)	-2,5%	-2,7%	-1,0%	1,5%	-1,9%	-5,8%	-2,1%
Dette publique brute (% PIB)	29,2%	54,2%	33,2%	109,2%	39,6%	63,6%	46,7%
IDE sortants (Mds USD flux 2016)	-12,5	5,6	3,7	23,9	13,2	1,4	35,3
IDE entrants (Mds USD flux 2016)	2,7	9,9	7,9	61,6	1,6	12,6	96,2

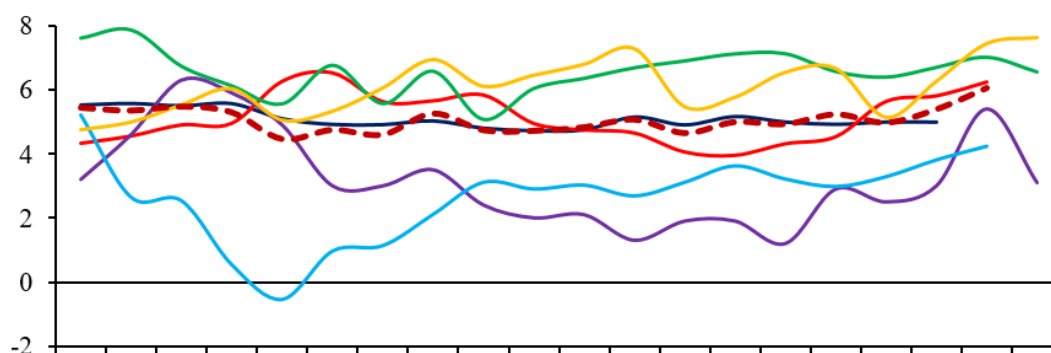
	Birmanie	Brunei	Cambodge	Laos	Timor oriental	ASEAN-10 (Timor or. exclu)
Population (millions)	53,0	0,4	16,3	6,8	1,3	652,2
PIB (Mds USD)	74,0	12,0	24,3	18,7	2,8	2 938,0
PIB / habitant USD	1 395,8	27 601,2	1 495,6	2 755,8	2 240,1	4 507,6
Croissance (%)	7,6%	0,6%	6,8%	6,9%	6,0%	5,1%
Inflation moyenne (%)	6,1%	0,0%	3,5%	2,7%	2,7%	3,0%
Investissement (% PIB)	22,9%	35,6%	22,0%	n.d.	46,4%	29,8%
Epargne (% PIB)	16,3%	n.d.	13,4%	n.d.	n.d.	31,6%
Solde courant (% PIB)	-6,6%	-2,1%	-8,6%	-10,9%	-15,9%	2,8%
Exportations de biens (Variation (%) du volume)	16,4	1,5	10,6	10,0	n.d.	2,8
Importations de biens (Variation (%) du volume)	13,8	0,6	9,4	7,3	n.d.	3,1
Dépenses publiques (% PIB)	19,4%	32,7%	24,1%	23,2%	70,5%	20,5%
Recettes publiques (% PIB)	15,0%	18,2%	19,6%	18,0%	47,7%	18,3%
Solde public (% PIB)	-4,5%	-14,5%	-4,6%	-5,2%	-22,9%	-2,2%
Dette publique brute (% PIB)	37,0%	2,9%	38,4%	64,7%	n.d.	46,3%
IDE sortants (Mds USD flux 2016)	n.d.	-0,1	0,1	0,0	n.d.	35,5
IDE entrants (Mds USD flux 2016)	2,2	-0,1	1,9	0,9	0,01	101,1

Prévisions de croissance pour l'ASEAN de la Banque mondiale, de la Banque asiatique de développement et du Fonds monétaire international

	Fonds monétaire international				Banque mondiale				Banque asiatique de développement			
	2017		2018		2017		2018		2017		2018	
	WEO octobre 2017	Δ avril 2017	WEO octobre 2017	Δ avril 2017	Prévisions octobre 2017	Δ juin 2017	Prévisions octobre 2017	Δ juin 2017	Prévisions sept. 2017	Δ avril 2017	Prévisions sept. 2017	Δ avril 2017
Birmanie	7,2	-0,3	7,6	0,0	6,4	-0,5	6,7	-0,5	7,7	0,0	8,0	0
Brunei	-1,3	0,0	0,6	-0,1	-	-	-	-	0,0	-1,0	1,0	-1,5
Cambodge	6,9	0,0	6,8	0,0	6,8	-0,1	6,9	0,0	7,1	0,0	7,1	0
Indonésie	5,2	0,1	5,3	0,0	5,1	-0,1	5,3	0,0	5,1	0,0	5,3	0
Laos	6,9	0,1	6,9	0,2	6,7	-0,3	6,6	-0,2	6,9	0,0	7,0	0
Malaisie	5,4	0,9	4,8	0,1	5,2	0,9	5,0	0,5	5,4	1,0	5,4	0,8
Philippines	6,6	-0,2	6,7	-0,2	6,6	-0,3	6,7	-0,2	6,5	0,1	6,7	0,1
Singapour	2,5	0,3	2,6	0,0	-	-	-	-	2,7	0,5	2,7	0,4
Thaïlande	3,7	0,7	3,5	0,2	3,5	0,3	3,6	0,3	3,5	0,0	3,6	0
Vietnam	6,3	-0,2	6,3	0,0	6,3	0,0	6,4	0,0	6,3	-0,2	6,5	-0,2
ASEAN	5,1	0,2	5,1	0,0	-	-	-	-	5,0	0,2	5,1	0,1

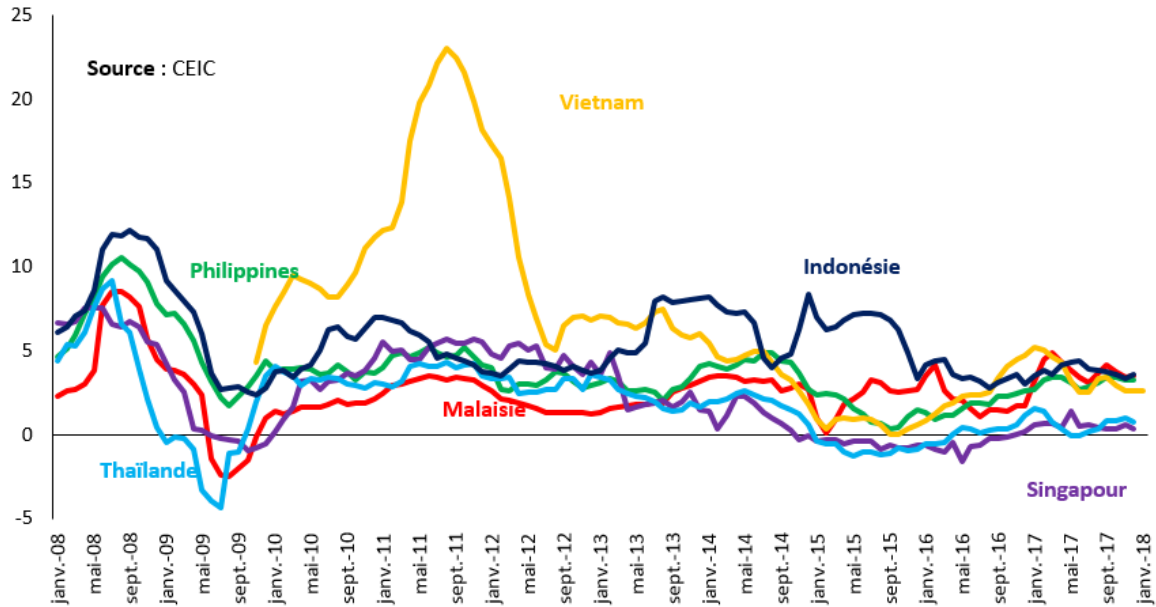
Sources : FMI (*Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2017); BAsD (*Perspectives asiatiques de développement*, avril 2017); Banque mondiale (*Perspectives économiques d'Asie Pacifique*, avril 2017).

Croissance trimestrielle des pays de l'ASEAN (% , en glissement annuel)

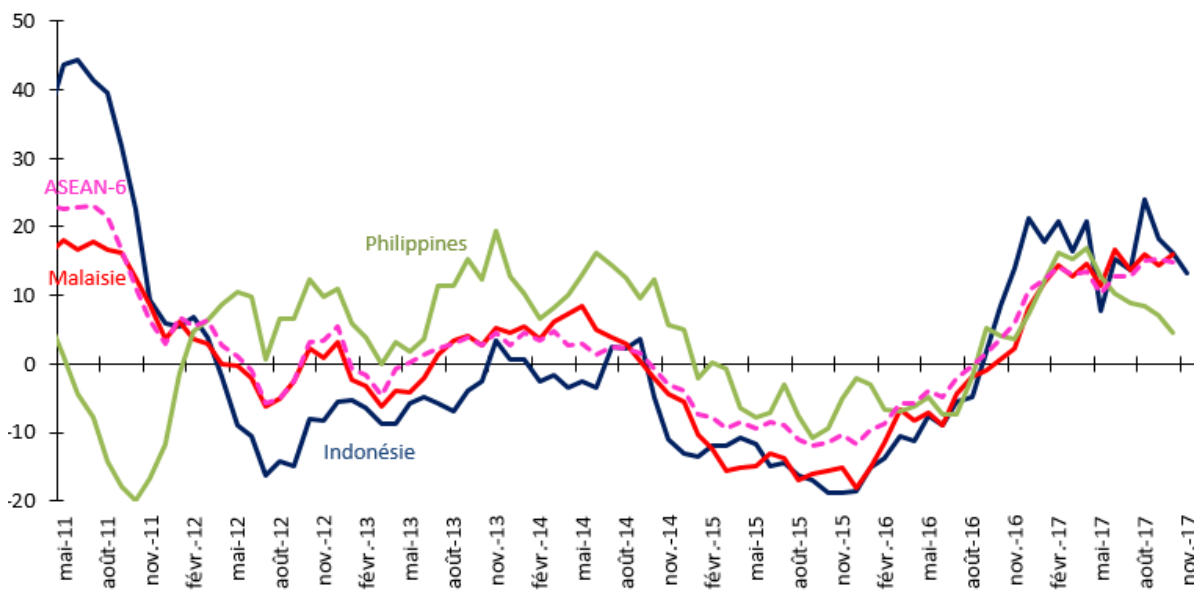


	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
	2013				2014				2015				2016				2017			
Indonésie	5,54	5,58	5,51	5,58	5,11	4,93	4,93	5,04	4,82	4,74	4,77	5,16	4,92	5,18	5,01	4,94	5,01	5,00		
Malaisie	4,32	4,55	4,90	4,95	6,26	6,52	5,62	5,65	5,83	4,94	4,74	4,64	4,05	3,95	4,31	4,53	5,63	5,81	6,24	
Philippines	7,61	7,87	6,73	6,12	5,56	6,76	5,57	6,58	5,07	6,04	6,35	6,69	6,90	7,12	7,12	6,57	6,39	6,70	7,01	6,55
Singapour	3,20	4,60	6,30	5,90	4,90	3,0	3,0	3,50	2,40	2,0	2,10	1,30	1,90	1,90	1,20	2,90	2,50	3,0	5,40	3,10
Thaïlande	5,22	2,65	2,54	5,45	5,53	1,974	1,14	2,12	3,12	2,91	3,03	2,69	3,12	3,63	3,22	2,99	3,29	3,82	4,25	
Vietnam	4,8	5,0	5,5	6,0	5,1	5,3	6,1	7,0	6,1	6,5	6,8	7,3	5,5	5,8	6,6	6,7	5,2	6,3	7,5	7,7
Moyenne ASEAN-6	5,44	5,36	5,48	5,30	4,48	4,76	4,61	5,27	4,75	4,73	4,84	5,08	4,66	5,00	4,94	5,24	4,99	5,40	6,06	

Indice des prix à la consommation (glissement annuel)

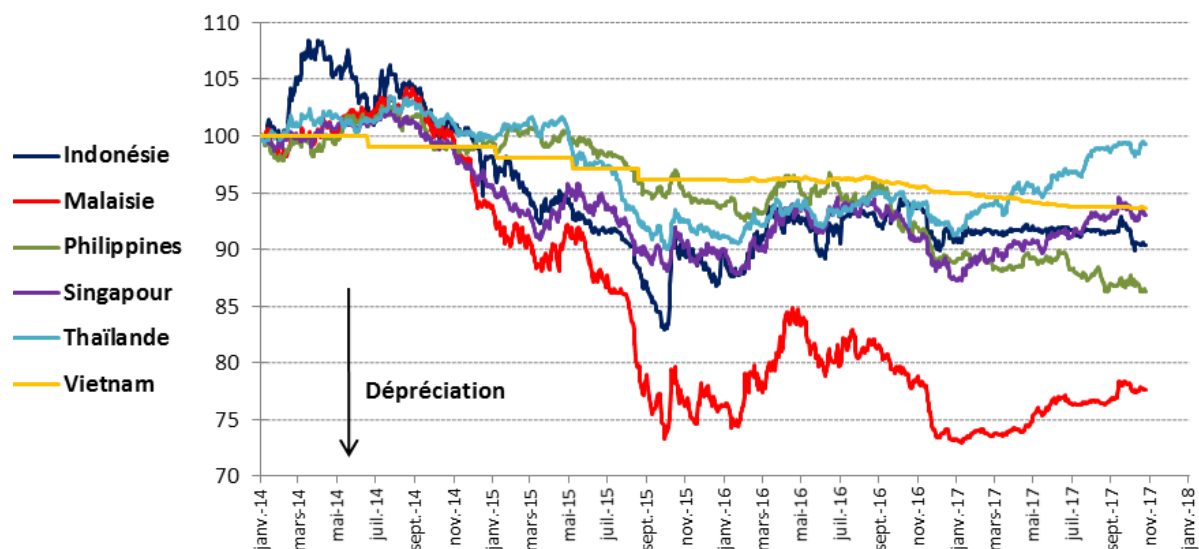


Croissance des exportations (moyenne mobile sur 3 mois en glissement annuel)

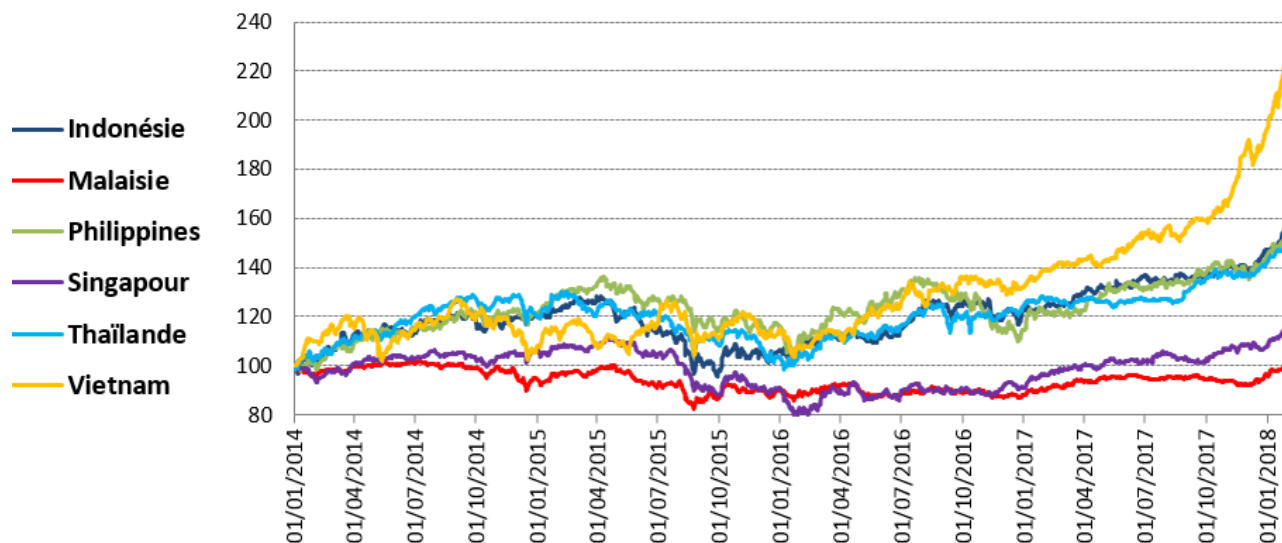


Croissance des exportations (moyenne mobile sur 3 mois en glissement annuel)

Taux de change nominal contre dollar (Base 100 janvier 2014)



Indices boursiers (Base 100 janvier 2014)



Copyright © 2018

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Singapour (adresser les demandes à antoine.chery@dgtresor.gov.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service économique régional de Singapour
Adresse : 101-103 Cluny Park Road, SINGAPORE 259595
Crédit photo page de garde : Alexandra GOURJON

Rédigé par : SER de Singapour
Revu par : Antoine Chéry

Version du : 02/02/2018
Version originelle : 14/07/2011 (maquette)